

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Ludivine Mairé	Numéro de permis 2019507	Date d'inspection Le 05 avril 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les Chatounets		Numéro de téléphone (506) 204-8909	
Adresse 10 Massey Avenue Moncton NB E1A 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La mentore en Assurance de la qualité s'est présentée sur les lieux pour une inspection de surveillance.

Lors de l'inspection, les éléments suivants ont été observés:

- les activités quotidiennes
- le rangement des effets personnels
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure

L'établissement propose un éventail d'activités planifiées en fonction de l'âge et du développement des enfants. Le matériel et l'équipement dans l'aire de jeu intérieure sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile

Les effets personnels des enfants sont rangés séparément pour chaque enfant et portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.

Lors de la visite, la Mentor en Assurance de la Qualité a observé le moment de la lecture d'un conte de Pâques. Une interaction positive entre l'exploitante et les enfants a aussi été observées.

original signé par  
Sophie Powers

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 avril 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Ludivine Mairé

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 avril 2023

\_\_\_\_\_  
Date